

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNÉE 2022



#JePêcheDansLeTarn





TABLE DES MATIÈRES

LA FÉDÉRATION : CHIFFRES CLÉS ET MOMENTS FORTS	03
PÔLE MILIEUX AQUATIQUES	08
PÔLE DÉVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE	19
PÔLE ÉDUCATION À LA PÊCHE ET AUX MILIEUX AQUATIQUES	26
PÔLE INFORMATION ET COMMUNICATION	30
LA PISCICULTURE FÉDÉRALE DU PUJOL	35

Mentions légales :

Réalisation : Nathalie NOKAM - Fédération du Tarn Pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Directeur de publication : Jean Boyer - Mois de Parution : Avril 2023
Impression : Imprimerie du progrès - 200 exemplaires
Crédits photos : Bénédicte PROUFF, Nathalie NOKAM, Fabien LAURIOL, Kévin LAUTRE , Chloris RUSCH, Fabian AGENEAU, Morgan POUPELIN, Mathilde VERITA, Laurent MADELON - FNPF

ÉDITO

« Mesdames, Messieurs,

En parcourant ce bilan d'activité synthétique vous allez découvrir en quelques instants les moments forts de cette année 2022.

Le nouveau conseil d'administration, élu en mars 2022, a été confronté à quatre situations de crise dès le début de son mandat, et ce jusqu'à la fin de l'année :

- L'annulation, en janvier, de l'arrêté préfectoral autorisant la régulation du cormoran,
- L'épisode de **maladie du sommeil** qui a frappé durement les populations de carpes de plusieurs plans d'eau de notre département,
- La longue période de **sécheresse** qui a marqué toute la France,
- L'arrêté ministériel du 19 septembre 2022 qui est venu **supprimer les quotas** de prélèvements de cormorans en eaux libres.

Ces aléas auront lourdement pesé, à n'en pas douter, sur le nombre de nos adhérents. Fort heureusement, cette adversité n'a entamé ni le dynamisme des salariés et ni la volonté des élus de déployer leur programme. A titre d'illustration, je citerai :

- « **L'inauguration** » du **plan d'eau de Serviès** qui, outre la dimension pêche de loisir, nous offrira un support pédagogique performant au service de l'éducation à l'environnement.
- **Le renouveau du Congrès**, en présence notamment de Monsieur le Préfet et de Monsieur le Président du Conseil Départemental, qui a proposé aux élus des AAPPMA un lieu d'échanges autour de quatre thèmes d'actualité.
- **La montée en charge de nos actions d'animation** en direction de tous publics grâce au déploiement de moyens dédiés supplémentaires.
- La dynamique nouvelle impulsée par le pôle communication qui se traduit par une progression remarquable du nombre de nos followers.

Je remercie vivement tous les acteurs (salariés, partenaires, élus...) qui ont contribué à atteindre les objectifs fixés qui se traduisent par les résultats marquants que nous vous présentons au fil des pages de ce rapport d'activités.

Bonne lecture... ».

Jean Boyer, Président de la Fédération

LA FÉDÉRATION

1972
Date de création



8 Gardes-pêche
fédéraux

43 Gardes-pêche
particuliers

11
salariés



44 AAPPMA
17 260 pêcheurs



8200Km
de cours d'eau | 1840
ha de plans d'eau



Hommage à
Grégoire Fernandez
Administrateur de la
FDAAPPMA 81

LE BUREAU



Jean Boyer
Président



Jérôme Faure
Trésorier



Thierry Siguier
Secrétaire



Alain Couzinié
Vice-Président



Yoland Azaïs
Vice-Président



Gilles Massiau
Vice-Président

Hommage à
Philippe Fourrey
Secrétaire du bureau
de la FDAAPPMA 81

LES ÉLUS



Alain Navech
Administrateur



Lionel Boulanger
Administrateur



Jean-Luc Cabrol
Administrateur



Pascal Fabres
Administrateur



André Madaule
Administrateur



Bernard Mazars
Administrateur

NOS MISSIONS

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DU TARN POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE SONT MULTIPLES :

- Coordonner et aider les actions des AAPPMA ;
- Définir les orientations générales de gestion et de protection du milieu aquatique ;
- Agir pour la protection de l'environnement ;
- Promouvoir le loisir pêche et défendre l'intérêt des pêcheurs ;
- Sensibiliser et éduquer au loisir pêche (ateliers pêche, animations, ...) ;
- Assurer la collecte de la CPMA (Cotisation Pêche et Milieux Aquatiques).

RECRUTEMENT 2022



Fabrice Joubert
Directeur



Chloris Rusch
Chargée d'études
Milieux Aquatiques



Mickael Buchaca
Pisciculteur



Nathalie Nokam
Chargée de la
communication

MOMENTS FORTS EN 2022

JANVIER 2022

Formation des gardes-pêche fédéraux et particuliers
Comité de programmation annuelle 2022.

FÉVIER 2022

L'arrêté du 07 novembre 2019 autorisant la destruction
de 1 200 cormorans a été annulé.

MOMENTS FORTS EN 2022

MARS 2022

Tenue de l'Assemblée Générale et élection d'un nouveau Conseil d'Administration pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2027.

AVRIL 2022

Formation des bénévoles à la pêche électrique.

MAI 2022

Signature d'une convention entre la Fédération et Cap'Découverte en faveur de l'éducation à l'environnement et le développement des animations sur le site du Carmausin-Ségala.

JUIN 2022

La tenue de Fish in Tarn 4 aux plans d'eau de la Cahuzière à Damiatte.

JUILLET 2022

Inventaires piscioles réalisés malgré la vague de grande sécheresse qu'a connu la France.

AOÛT 2022

Bilan de l'état des lieux des populations des écrevisses à pattes blanches.

SEPTEMBRE 2022

Organisation de la manche du challenge Henry Hermet à Aiguelèze.

OCTOBRE 2022

Organisation de la manche du challenge interdépartemental float-tube à la Roucarié.

NOVEMBRE 2022

Relance du Congrès Annuel : Changement du format pour un autre de type séminaire comprenant des thèmes, des intervenants et un modérateur.

DÉCEMBRE 2022

Victoire aux T'doc 2022 dans la catégorie « transition écologique » avec le projet de Serviès.

CHIFFRES-CLÉS 2022

16 026 Cartes de Pêche vendues contre 17 260 en 2021 (Soit une baisse de 7,15%)
Aucune offre de Parrainage en 2022



Cartes "personne majeure interfédérale" : 6 855



Cartes "personne majeure" : 2 667



Cartes "découverte femme" : 768



Cartes "personne mineure" : 1 486



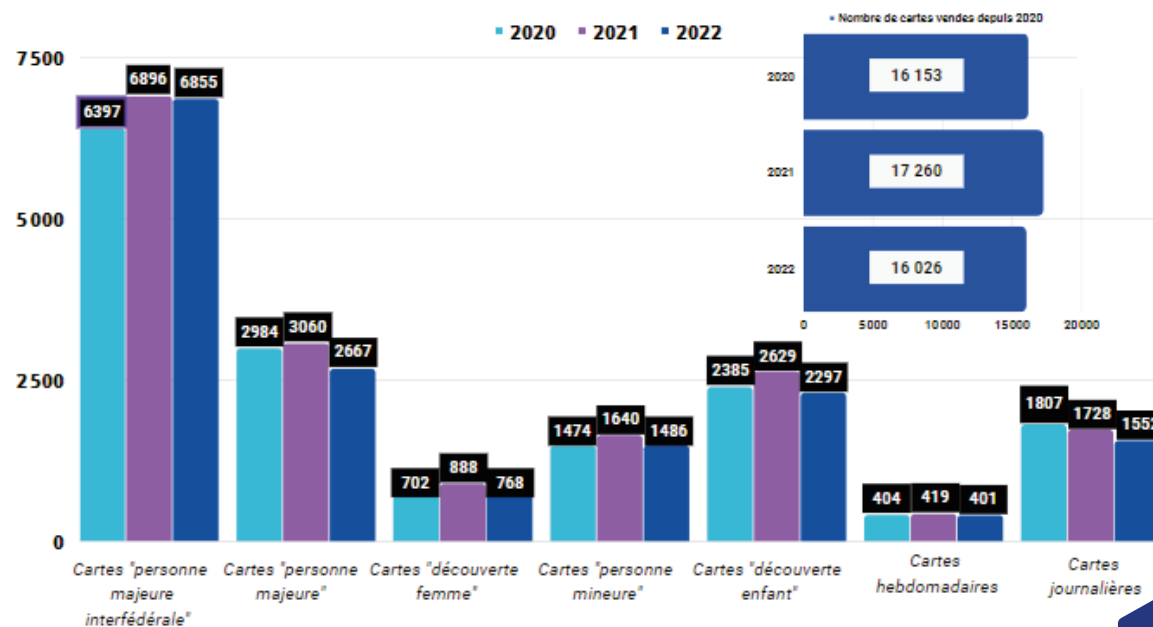
Cartes "découverte enfant" : 2 297



Cartes hebdomadaires : 401

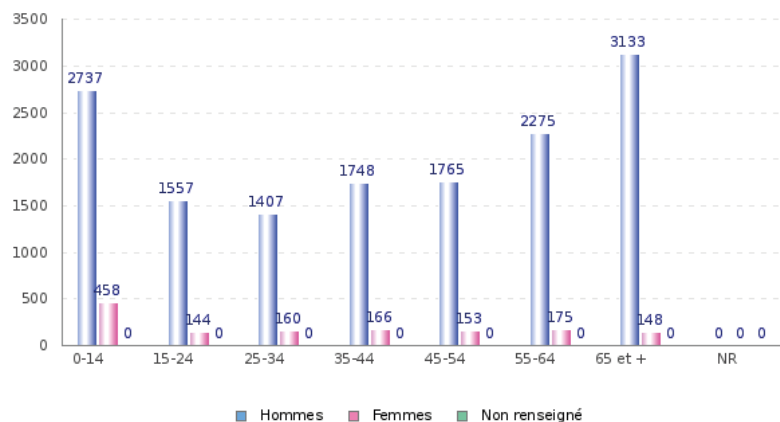


Cartes journalières : 1 552



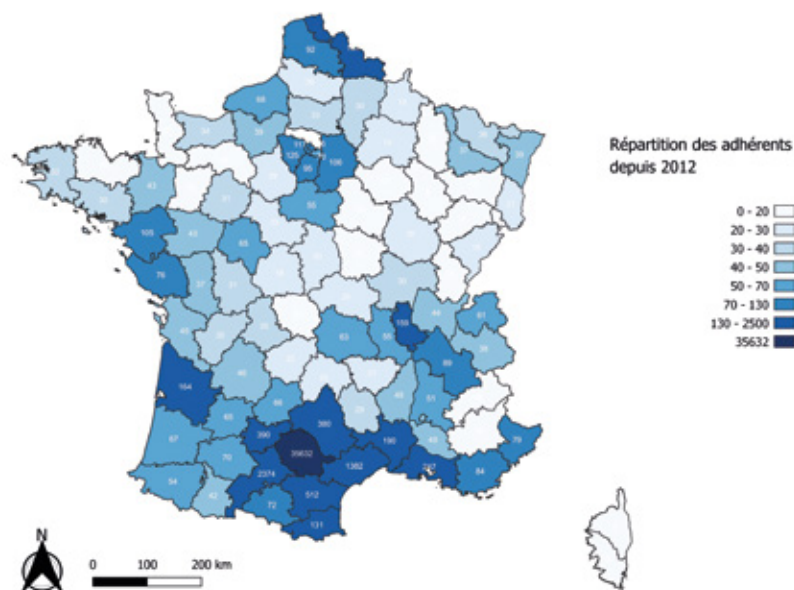
RÉPARTITION DES PRODUITS PAR TRANCHES D'ÂGES ET PAR SEXE EN 2022

Répartition par tranches d'âge



89

Dépositaires actifs en 2022, soit 5 de plus que l'année dernière (84). Notons par ailleurs que 49,94 % des pêcheurs ont choisi de passer par eux pour l'achat de leur permis en 2022, ce qui démontre leur importance.



35000

Pêcheurs tarnais recensés, depuis l'avènement du numérique, soit 10 % de la population du département !

On constate qu'en 2022, le plus grand taux d'achat est détenu par les adhérents de la tranche d'âge 65 ans et plus, à raison de **3 281 cartes achetées** ; ils sont suivis de près par la tranche **14 ans** et moins qui comptabilise **3 195 cartes achetées**.

Ces statistiques mettent en exergue la volatilité des adhérents, on constate en effet que depuis le passage au numérique (partiel en 2012 et total depuis 2015), ce sont **45 792 adhérents** différents qui ont acheté une carte dans le Tarn. Au sein de ce panel de pêcheurs, plus de 35 000 tarnais, plus de **10 000 pêcheurs extérieurs** venus des quatre coins de la France mais aussi environ **600 étrangers**, majoritairement européens.

En somme, si depuis quelques années nous nous retrouvons avec un nombre d'adhérents plus ou moins semblable, c'est parce que **80%** de nos adhérents restent fidèles et se retrouvent toujours dans les ventes annuelles alors que les **20%** restants changent au fil des années.

Carte issue du SDDLDP 81

PÔLE MILIEUX AQUATIQUES

La Fédération a obtenu en 2022 de la Préfecture, le renouvellement de ses agréments :

- Agrément pour la protection de l'environnement le 28/09/2022 ;
- Habilitation à participer au débat sur l'environnement le 10/11/2022.



PERSONNEL CONCERNÉ :

Bénédicte PROUFF
Responsable technique

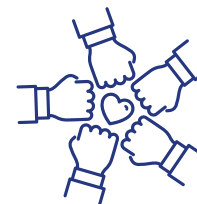
Elise BARRAUD
Chargée d'études Milieux Aquatiques (janvier-juin)

Chloris RUSCH
Chargée d'études Milieux Aquatiques (Septembre - Décembre)

CHIFFRES-CLÉS



45
bénévoles formés
à la pêche électrique



22
nouveaux bénévoles



30
participations à des
débats sur l'environnement



3
habilitations B0
2 formations pêche
bénévoles
+ 1 formation pêche
techniciens



13
pêches
d'inventaires
ponctuelles



5
pêches de
sauvetage
réalisées



4
demandes
d'avis
techniques
« hydroélectricité »

EXPERTISE & PARTICIPATION AUX DÉBATS SUR L'ENVIRONNEMENT

Cette action se matérialise par 3 activités centrales :

- Suivi des procédures interdépartementales de gestion de l'eau (SDAGE, Natura 2000, ...).
- Suivi des procédures départementales de gestion de l'eau (Suivis : SAGEs et Contrats de Rivières , Comité de Gestion de la Ressource en Eau participation au Pôle départemental Zones humides participation à la CDESI...).
- Avis techniques à l'administration : hydroélectricité, élevage, pisciculture, carrières, projets particuliers...

SUIVI DES PROCÉDURES INTERDÉPARTEMENTALES DE GESTION DE L'EAU

Suivi du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du Bassin Adour-Garonne

La Directive Cadre Européenne sur l'eau a pour objectif l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau en 2015 (avec des dérogations pour certaines rivières). Les réunions de la Commission Géographique Tarn-Aveyron se sont poursuivies en 2022 avec une réunion le 20 mai 2022. En outre, un webinaire a été organisé par l'Agence de l'Eau le 6 octobre.



Biométrie sur les Bardes avec le Département du Tarn et le Syndicat du Bassin de l'Agout

SUIVI DES PROCÉDURES DÉPARTEMENTALES DE GESTION DE L'EAU Participation à la CDESI

La Fédération participe à la Commission Départementale Environnement, Sites et Itinéraires (CDESI), principalement en tant qu'acteur de loisir de pleine nature, mais elle peut également être consultée au titre de la protection de l'environnement. Par exemple en 2016, son avis a été requis sur le projet d'ouverture des gorges d'Arifat à la pratique du canyoning et elle a participé à réaliser le suivi. Ce suivi a été reconduit en 2022 avec le Département du Tarn et le Syndicat de l'Agout : il n'a pas mis en évidence d'impact sur les populations piscicoles.



Carrière sur l'Orival



Barrage de La Ravière

AVIS TECHNIQUES À L'ADMINISTRATION

Avis techniques «hydroélectricité»

La Fédération a reçu plusieurs demandes d'avis techniques en 2022 parmi lesquelles :

- La réalisation de travaux sur le barrage des Salvages sur l'Agout à Burlats ;
- La création d'une nouvelle usine hydroélectrique à Gaillardou sur l'Arnette (dossier initial puis complément) ;
- La réalisation d'une nouvelle usine hydroélectrique des Passes sur le Gijou.

Avis techniques «carrières»

La Fédération a participé avec le Parc et le Syndicat de l'Agout à une réunion organisée par la Cemex concernant des propositions de chantiers participatifs en faveur des milieux naturels.

En outre, si la Fédération n'a pas été sollicitée à ce jour pour un avis technique, elle a néanmoins participé à une visite de terrain sur la carrière de la Cemex à Sorèze le 8 décembre 2022, afin de discuter de leur projet d'extension en profondeur. Ce projet pourrait en effet impacter le ruisseau de l'Orival tout proche et notamment sa population d'écrevisses à pattes blanches.



Biométrie de l'Alzeau au Gué de Rietge – Truite fario

ÉTUDES ET SUIVIS

2022 a été une année assez fructueuse en terme d'actions de types "études et suivis" pour la Fédération :

- Études particulières
- Études et suivis pollutions
- Suivis globaux des peuplements piscicoles
- Suivis globaux milieux

ÉTUDES PARTICULIÈRES

En 2022, de nouvelles études ont été lancées sur :

- L' Alzeau (12 km) et son affluent le Peyreblanque (2 km) sur le contexte Alzeau-Dure, géré principalement par la Fédération de l'Aude.

C'est un cours d'eau limitrophe dont la rive droite et les affluents de tête de bassin versant se trouvent dans le Tarn. Très peu d'études avaient jusqu'ici été menées sur ce secteur. Une collaboration avec la Fédération de l'Aude nous a permis de réaliser des pêches d'inventaires, des suivis thermiques, des suivis frayères. Le bilan est encore en cours de rédaction et doit être finalisé en début d'année 2023.

- **Le Melzic, les Avaris et l'Orival** : Ces 3 affluents du Sor ont été étudiés selon la méthodologie «petits bassins versants» mais dans l'optique spécifique du projet «Ecrevisses à pattes blanches».

SUIVIS GLOBAUX DES PEUPELEMENTS PISCICOLES

Pêches ponctuelles d'inventaire de nos peuplements piscicoles

En 2022, la Fédération a réalisé **13 pêches ponctuelles d'inventaire** en fonction de ses projets en cours et des demandes des Syndicats de Rivière.

Suivi écopathologique des peuplements piscicoles

La Fédération s'attache, depuis plusieurs années, à noter toute anomalie sanitaire observée lors des inventaires piscicoles. Si un taux de moins de 5 % de pathologie est considéré « normal » dans une population piscicole, au-delà, cela dénote d'une qualité qui se dégrade de médiocre à très mauvaise. Pour définir cet état sanitaire, sont utilisés les codes et indices pathologiques définis par l'Association Santé Poissons Sauvages (ASPS), pour lesquels la Responsable Technique est formée.



En 2022, des lésions ont été observées sur 6 des 13 stations où du poisson a été capturé



Pêche de la Vère à Cahuzac et de l'Alzeau à Arfons

RECHERCHE DE MALADIES POTENTIELLES

En 2022, a été finalisée l'étude régionale menée avec les fédérations de l'ARPO sur la recherche de la PKD. Une formation a été organisée le 22 novembre pour rendre les techniciens de Fédérations autonomes dans le prélèvement des organes nécessaires à l'analyse de recherche de PKD. Un séminaire de restitution est prévu fin janvier 2023 afin d'étudier les différents résultats obtenus et discuter des suites à donner.

De plus, l'année 2022 a vu **l'émergence de la maladie du sommeil de la carpe ou CEV** sur plusieurs plans d'eau du département causant de très fortes mortalités sur les carpes adultes. La Fédération s'est mobilisée sur la question et a transmis des échantillons à l'ITAVI et l'ANSES qui mènent une étude nationale sur le sujet et a ensuite participé à la rédaction d'un article de synthèse. La CEV a été avérée sur les plans d'eau suivants :

Le plan d'eau d'Aquaval à Lautrec ; Le plan d'eau du Bézan à Montredon Labessonnié ; La retenue de la Raviège à Anglès (81) et La Salvetat sur Agout (34).

ÉTUDES ET SUIVIS POLLUTIONS

En 2022, **16 signalements** ont été faits à la Fédération : pollution au lisier, aux hydrocarbures, mousse, déchets en cours d'eau, ... de son côté elle se charge au quotidien de recenser les signalements de pêcheurs ou de riverains sur les atteintes au milieu et de les transmettre à l'OFB. En cas de besoin, elle se rend sur place afin d'évaluer les impacts.



Pneus dans le Bernazobre – Rejet blanc dans l'Agout

SUIVI PARTICULIER CARRIÈRES ET MINES

En 2022, le travail s'est orienté principalement vers les carrières de la montagne noire occidentale et notamment leurs impacts sur les populations d'écrevisses à pattes blanches.

La Fédération a pu visiter le site de la CEMEX dans le cadre d'une concertation préalable pour leur projet d'extension. Elle est intervenue dans le cadre de la journée Fest'stone le 25 juin, pour parler de la problématique écrevisses. Elle va également participer à compter de 2023 aux comités locaux de suivi de ces carrières.

RÉSEAU DE SUIVI PISCICOLE PÉRENNE

L'objectif de ce réseau est d'améliorer notre connaissance sur les peuplements piscicoles et sur leur évolution spatio-temporelle, notamment en grands milieux.

Les stations ont été choisies en fonction des manques et des problématiques identifiés lors de la mise à jour du PDPG en 2020, tout en prenant en compte le maillage existant déjà avec les suivis de l'OFB et du Département.



Réseau des 10 pêches RSPP

- Stations du réseau de pêche pérenne (RSPP)
- Années impaires
 - Années paires
 - Cours d'eau du Tarn concernés par le RSPP
 - Département du Tarn (81)



Plan d'eau des Montagnès – Août 2022



Prélèvements en eau pour les analyses

ÉTUDES ET SUIVIS DES LACS UFBAG/AEAG : CAS DU LAC DES MONTAGNÈS

L'état des lieux de la qualité physico-chimique, biologique, et hydromorphologique du lac des Montagnès a été réalisé en 2022. L'analyse des paramètres *in-situ* met en avant des variations pour les saisons printemps, été, automne, et une stabilisation pour la saison hivernale, liée à une baisse des températures (brassage). La physico-chimie de l'eau est bonne, malgré un taux élevé de Nitrates pouvant être déclassants et les problèmes d'anoxie en zones profondes. La physico chimie des sédiments est moyenne, en raison du carbone organique et de l'azote Kjeldahl élevés. L'hydromorphologie du milieu est également moyenne, les habitats sont peu diversifiés et très concentrés. Néanmoins le milieu offre des zones de profondeurs très variées et ne semble pas tendre vers un envasement. La biologie du milieu est quant à elle très bonne avec des taxons diversifiés et qualitatifs comme l'indique l'indice de l'IPLAC (0.990). Néanmoins, au regard de la proportion de biovolumes contributifs (faible en été), la robustesse de l'IPLAC est modérée.

Le lac des Montagnès apparait comme mésotrophe, avec une tendance eutrophe pour le volet « transparence » et oligotrophe pour le volet « maximum de chlorophylle-a ». Le lac possède des profondeurs variables, et une ceinture de végétation aquatique éparse.

Compartiment	Classe de qualité	Éléments déclassants
Physico-chimie de l'eau	Bon	Très bonne qualité, sauf pour les nitrates qui classent l'eau en bonne qualité.
Physico-chimie des sédiments	Moyen	Qualité moyenne, sauf pour le phosphore total particulaire qui est de bonne qualité.
Biologie	Très bon	-
Hydromorphologie	Moyen, éléments très anthropiques et peu de développement de végétation pour constituer la ripisylve ou les habitats	

Tableau 1 : résumé des compartiments mesurés

LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

RESTAURATION DES HABITATS

En 2022, la Fédération a travaillé / collaboré sur des terrains lui appartenant, qu'elle a en gestion ou qui sont propriétés de partenaires techniques :

- Projet de restauration du plan d'eau à Lautrec
- Projet de restauration du plan d'eau de Serviès appartenant à la Fondation des pêcheurs et la Fondation des chasseurs
- Diagnostic du plan d'eau de Damiatte
- Terrain de Saint-Lieux-les-Lavaur
- Aménagement de la Vèbre par l'AAPPMA de Murat
- Site de Vielmur sur Agout et de la prairie du Maze sur le Tarn, appartenant à la Fédération des Chasseurs du Tarn.

CAS DU PROJET DE RESTAURATION DU PLAN D'EAU D'AQUAVAL

Un projet de restauration globale englobant la ripisylve, les habitats et les frayères a été mené sur le plan d'eau d'Aquaval à Lautrec en 2014. En 2022, le suivi du site a été réalisé par l'AAPPMA locale. De plus, une visite a été réalisée sur site le 19 octobre avec la Communauté de Communes et l'AAPPMA, afin de rediscuter du mode de gestion et d'entretien des berges. Il a ainsi été convenu de favoriser la régénération naturelle de la ripisylve en maintenant le passage des tondeuses à au moins 1 m des berges.



St Lieux les Lavaur

Berges du plan d'eau d'Aquaval



LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

SUIVI DE L'ÉCREVISSE À PATTES BLANCHES

L'année 2022 était la deuxième année d'un grand état des lieux des populations d'écrevisse à pattes blanches mené avec nos partenaires. Un nouveau stagiaire de Master, M. Adam GYBELY avait donc été recruté pour mener à bien cette tâche. Seules 30 populations d'écrevisses à pattes blanches ont pu être localisées sur l'ensemble du département.



Prospection « écrevisses » - Ecrevisse à pattes blanches

Des suivis spécifiques ont été menés sur 3 cours d'eau abritant des écrevisses à pattes blanches afin de tenter d'identifier les facteurs de perturbation de l'espèce (état des lieux hydromorphologique, analyses d'eau, suivi thermique, ...). Ils sont tous les trois impactés par des carrières en activité ou abandonnées qui recouvrent même pour 2 d'entre elles le cours d'eau. Les populations d'écrevisses à pattes blanches y sont :

- Restreintes en termes de densité : de **9 à 26 individus/hectare** ;
- Présentes sur un très faible linéaire : **160 m à 1,8 km**.

Des actions spécifiques à ces cours d'eau seront mis en œuvre en 2023.

Pour 2023, un nouveau stagiaire de MASTER de 6 mois va être recruté dans le but de caractériser l'état de conservation des populations identifiées sur l'ensemble du département et mettre en place un plan de restauration des cours d'eau abritant l'espèce.

En 2022, ont déjà été réalisées **2 maquettes** en résine : celle de la Signal et de la Louisiane. De plus, un premier travail de maquettage de cartes d'identification « écrevisses » à été réalisé. Ce volet communication sera développé en 2023 sur nos manifestations puis en termes d'animations avec l'aide d'un stagiaire en BTS GPN.

LES GARDES-PÊCHE

LA GARDERIE FÉDÉRALE

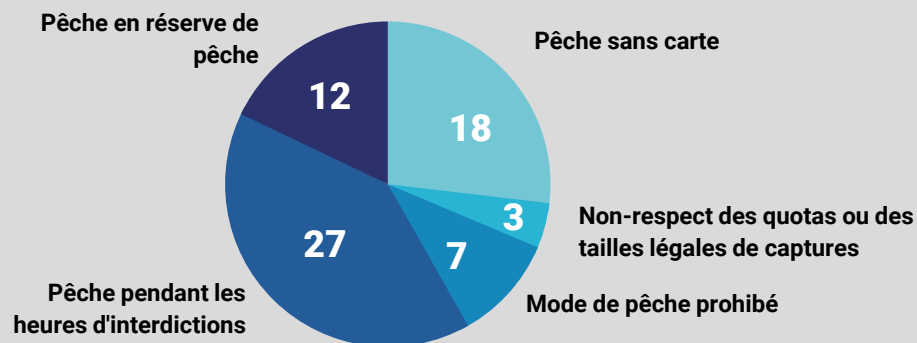
8 Gardes-pêche fédéraux

38 jours de sorties

67 Procès-verbaux dressés

27 Avertissements

12 Retraits de cartes



LES GARDES-PÊCHE PARTICULIERS

43 Gardes-pêche particuliers

493 Tournées déclarées

4 810 Pêcheurs contrôlés

12 Procès-verbaux réalisés

14 Infractions observées



La Fédération remercie l'OFB pour sa collaboration en matière de surveillance et de protection des milieux aquatiques. Elle les remercie également pour leur appui dans la formation des gardes-pêche.



**PÔLE DÉVELOPPEMENT
DU LOISIR PÊCHE**

RÈGLEMENTATIONS

NOUVEAUTÉS

1 Nouveau parcours sur le barrage de Rivières dont le prélèvement est limité à 1 carnassier



No-kill carpes à la Bancalié



Passage en 2^{de} catégorie de la retenue de la Moulinotte sur le Dadou

BAUX DE PÊCHE

Poursuite habituelle d'un travail de concertation efficace avec les partenaires du comité pêche (DDT et OFB) pour les évolutions réglementaires annuelles.

À noter également, le travail mené avec la DDT et la DGFIP pour le renouvellement des baux de pêche de l'état jusqu'en 2027.

PÊCHE DES CARNASSIERS

En concertation avec la Préfecture, l'Office Français pour la Biodiversité et les associations locales, une nouvelle réglementation autorise la pêche des carnassiers en no-kill, durant la période de fermeture sur les retenues de Rivières et du Laouzas Uniquement. Nous avons accueilli les premiers retours des pêcheurs nombreux et satisfaits de pouvoir pratiquer toute l'année.

PERSONNEL CONCERNÉ :

Morgan POUPELIN
Chargé de développement

Mathilde VÉRITA
Alternante développement Tourisme pêche
(Septembre-Décembre)

Poisson remis à l'eau par un pêcheur



EAU POTABLE ET RÈGLEMENTATIONS

Après les rencontres avec notre ancienne députée Mme Verdier-Jouclas et l'Agence Régionale de Santé en 2021, la Fédération a continué son travail de fond sur le sujet.

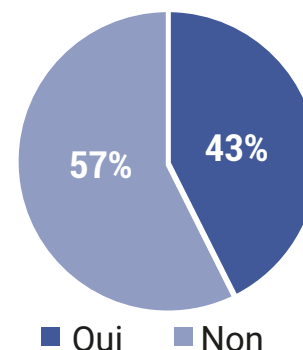
L'objectif principal est de parvenir à l'autorisation de l'utilisation d'embarcations propulsées par un moteur électrique, en particulier sur les retenues de Rasisse et la Bancalié. À ce titre, nous avons participé à un groupe de travail porté par la Communauté de Communes Centre Tarn et souhaitant développer et cadrer les activités et loisirs de nature sur le lac de la Bancalié.

Nous avons également fourni un avis détaillé et complet sur la pratique de la pêche et la navigation au Syndicat du Dadou, producteur d'eau potable et porteur d'une demande de déclaration d'utilité publique visant à cadrer et limiter les activités sur ces retenues au regard de l'enjeu premier de protection de la ressource en eau potable.

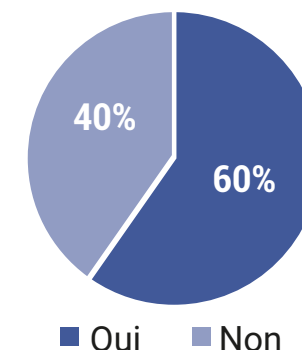
Nous serons attentifs en 2023 à ce que notre loisir non seulement perdure sur ces sites mais puisse aussi se dérouler depuis une embarcation.

Ces graphiques montrent l'importance de la navigation dans notre département avec une proportion de la population possédant une embarcation supérieure à la moyenne nationale (43 % contre 34 %). La proportion explose même chez les pêcheurs où l'utilisation d'une embarcation semble plus pertinente avec 60 %.

Pêcheurs Tarnais utilisant une embarcation pour la pratique de la pêche :



Pêcheurs pratiquant la pêche aux leurres, la pêche spécifique du silure ou celle de la carpe, en 2ème catégorie utilisant une embarcation :



graphes issus du SDDL P 81

Embarcation à moteur électrique



GESTION DE SITES



- **Signature d'une convention** entre la Communautés de Communes Sor et Agout, l'AAPPMA de Soual / Pas du Sant pour la gestion du lac des Mouettes sur la base de loisirs des Étangs

- **Signature du bail de Fourogue**

- **Projet du lac de Serviès**

1. Signature de la convention de mise à disposition entre la Fédération du Tarn pour la pêche et la protection des milieu aquatiques et la Fondation des pêcheurs.

Site de Serviès



2. Organisation du premier Comité de Pilotage rassemblant l'ensemble des acteurs et partenaires potentiels du projet (Fédération des Chasseurs du Tarn, Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage, Fondation des Pêcheurs, Région, Département, CCLPA, commune de Serviès, AEAG, Syndicat de l'Agout, CBNPMP, CEN, LPO, OFB, CPIE des Pays Tarnais, Chambre d'Agriculture, AAPPMA de Saint-Paul-Cap-de-Joux, Association de chasse de Serviès, M. Vidal exploitant agricole du site, INRAE, Société Tarnaise de Sciences Naturelles).

3. Présentation du site et des premiers objectifs identifiés puis recueil des enjeux et visions de chacune des parties prenantes.

4. Inauguration du site avec la présence de la FNPF, des fédérations voisines, du directeur de la DDT, du Préfet et de tous les partenaires du projet.

5. Victoire aux T'doc

FDAAPPMA 81 et FDC 81 lors de la remise du prix



AMÉNAGEMENTS HALIEUTIQUES

En phase avec le SDDLDP et pour faire suite aux sollicitations d'AAPPMA comme de collectivités territoriales, des projets d'aménagements halieutiques favorisant l'accès au loisir pêche ont été mis en place :

Création d'un ponton PMR au lac des Mouettes



Aménagements au lac de Maresc à Las-faillades



Etude de faisabilité d'une rampe de mise à l'eau au lac du Laouzas (prospections de secteurs et topographie)



DÉVELOPPEMENT DU TOURISME PÊCHE

HÉBERGEMENTS

Nouveaux hébergements (10 en tout)



LA FRÉGÈRE
Payrin

Stéphane VILLIOD
32 avenue de Payrin
81660 Payrin-Augmontel
villiod.stephane@gmail.com
06 87 17 14 26



LE CAMPING DE GOURJADE
Gourjade

Jean-Michel DUBOST
Camping de Gourjade
contact@campingdegourjade.net
05 63 69 33 51



LES MAISONS D'EMILIE
Labastide-de-Lévis

Anne DURAND
Lieu-dit Durestat
81150 Labastide-de-Lévis
anne@emilie.com
06 12 56 73 71



LES CARPISTES
Lagrave

Michelle DELDOSSI
47, route de Troclar
81150 Lagrave
mich81600@yof.fr
06 22 87 66 60 - 06 23 77 87 33



PUECH NOLY
Mont-Roc

Pascal et Michel MÉDARD
Puech Noly
81120 Mont-Roc
puech+noly@orange.fr
06 40 31 53 16



LES CARNASSIERS
Marssac-sur-Tarn

Michelle DELDOSSI
Impasse de la Tuléne
81150 Marssac-sur-Tarn
mich81600@yof.fr
06 22 87 66 60 - 06 23 77 87 33



Signature d'un nouveau label

RECRUTEMENT D'UNE ÉTUDIANTE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

La Fédération a effectué le recrutement d'une jeune étudiante : Mathilde Vérita, dont le rôle est dédié à cette mission qui a pour objectif l'élargissement de l'offre à l'ensemble du territoire.

PARTENARIATS

Au-delà des hébergements, de nombreux échanges ont eu lieu avec la communauté de communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc (CCMLMHL), le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural des Hautes Terres D'Oc (PETRHTO) et l'Office du Tourisme Castres/Mazamet sur les liens existants ou à créer entre le monde du tourisme et celui de la pêche (parcours à valoriser, infrastructures à créer, animations estivales, formations des personnels des Offices de tourisme et Syndicat d'initiative (OTSI), relations avec les moniteurs guides de pêche (MGP).

Plus de projets en perspectives en 2023.

RENCONTRES GUIDES ET CLUBS DE PÊCHE

Première rencontre avec les **9 moniteurs** guides de pêche en activité sur le département pour la mise en œuvre de partenariats et l'étude de possibilité de soutiens et/ou projets communs.

Rencontre annuelle avec les clubs de pêche du département : clubs pêche à la mouche, pêche des carnassiers, pêche de la carpe, pêches au coup, pour le renouvellement des différents partenariats notamment dans l'organisation des manifestations (concours, Fish in Tarn, ...)

TROPHÉES PÊCHE DURABLE



L'ARPO (Association régionale pêche Occitanie) organise tous les ans, ce depuis 2017 et en partenariat avec la Région Occitanie, la sélection des lauréats et la remise des trophées « pêche durable ».

Œuvrer en faveur d'une pêche durable. C'est le critère essentiel à respecter pour pouvoir espérer obtenir ce prix, décerné par l'association régionale pêche Occitanie (ARPO).

Cette année c'est l'AAPPMA de Réalmont qui en est sortie grande Lauréate, grâce à son travail de Création - Installation - Suivi de frayères artificielles pour le sandre.

Rapport d'activités | 2022



Guides de pêche : Denis Costecalde et Jean-Marc Biolley

L'AAPPMA de Réalmont en action



PÔLE EDUCATION À LA PÊCHE ET AUX MILIEUX AQUATIQUES



LES CHIFFRES-CLÉS

1 500
ENFANTS INITIÉS
À LA PÊCHE

dont **4** classes rencontrées et **113** sensibilisés à la découverte de l'environnement.

95
JOURS DE SORTIES
D'ANIMATION

sur la période Estivale à la pêche.

20
ADULTES INITIÉS
À LA PÊCHE

4
STAGES DE PÊCHE

PERSONNEL CONCERNÉ

Fabien LAURIOL
Chargé développement « Animation »

Kévin LAUTRÉ
Agent de développement « Animateur »
(Juin-Août)



PARTICIPATION À LA CARAVANE DES SPORTS TARNAIS



AU TOTAL 250 PERSONNES RENCONTRÉES.

Cet événement est organisé par le Comité Départemental Olympique du Sport (CDOS), il était composé des 14 dates réparties à travers le département. Nous avons eu l'occasion de participer à certaines des dates comme : le Ludolac, Aquaval à Lautec et la base des étangs à Saix. Ces événements étaient pour nous l'occasion de faire découvrir la pratique de la pêche à un grand public.

ORGANISATION DE DEUX BIVOUACS CARPE

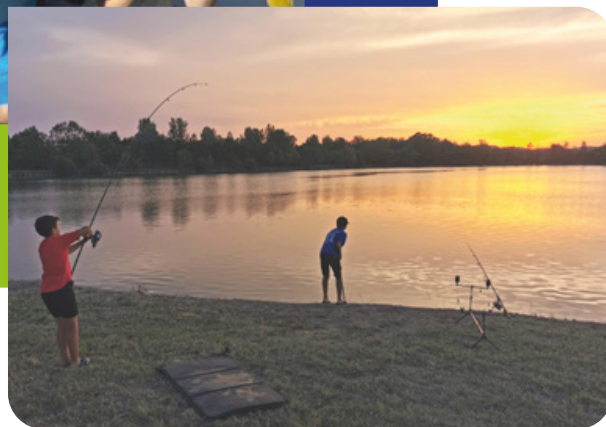
En partenariat avec Addict Carpe 81 sur le plan d'eau de la base des étangs à Saïx. Ces animations ont été réalisées avec **12 jeunes adolescents**. Le site a été choisi notamment, car il possède toutes les commodités (électricité, sanitaires etc...).

Les poissons ont été très joueurs, les deux nuits se sont achevées avec la capture d'une quarantaine de Carpes (de 1.5 à 5kg) et deux amours blancs d'une quinzaine de kg.

Cette animation sera reconduite en 2023 car elle rencontre un franc succès auprès des jeunes.



Pêche de la Carpe



MANCHE DU CHALLENGE INTERDÉPARTEMENTAL FLOAT-TUBE



Le 8 Octobre dernier, la fédération en collaboration avec l'association Régionale de Pêche d'Occitanie (ARPO), a organisé une manche du challenge Interdépartemental float-tube.

Les vainqueurs de la manche : Olivier Graniczni, Jean-Marie Lenglard et Jérôme Jan

L'événement, s'est déroulé au plan d'eau de la Roucarié. Sa particularité réside dans le fait qu'habituellement la navigation (float-tube compris) est interdite.

Cette journée a rassemblé **41 floats** venus de toute la région Occitanie. Après le partage d'un petit-déjeuner la compétition a débuté à 08H00 pour se terminer à 13h00. Malgré une pêche très difficile, la bonne ambiance et l'esprit de partage étaient présents.

75 poissons ont été comptabilisés (64 perches, 3 brochets, 8 sandres).



Les participants au challenge 2022

LA MANCHE DU CHALLENGE HENRI HERMET À AIGUELÈZE

La manche tarnaise du Challenge Interdépartemental de Pêche des Carnassiers Henri Hermet a eu lieu le week-end du 3 et 4 Septembre 2022 sur la rivière Tarn au niveau de la base de Loisirs d'Aiguelèze. Ce challenge a rassemblé 58 équipages de deux pêcheurs qui se sont affrontés en bateau dans la traque des poissons carnassiers. Au total, **329 poissons (26 Sandres, 239 Black-Bass, 40 Perches, 13 Silures et 1 Brochet)** ont été homologués durant la compétition qui s'est étalée du samedi de 8h à 16h au dimanche de 8h à 12h. Un bilan remarquable ! Si vous voulez en découvrir plus sur l'événement, rendez-vous sur la **chaîne Youtube de Scarna Fishing** « *On pêche un max de poissons lors de cette grosse compétition* »



Les participants avec des lots



Quelques prises lors de la compétition



Carmaux 19/11/2022

Maladies des poissons

Arnaud Labrousse



PÔLE INFORMATION & COMMUNICATION



ÉVÈNEMENTS

PERSONNEL CONCERNÉ

Fabian AGENEAU
Chargé de communication
(janvier-septembre)

Nathalie NOKAM
Chargée de communication
(septembre-Décembre)

CONGRES ANNUEL

4
THÈMES

90/100
Nombre de personnes
présentes

5 INTERVENANTS
& 1 MODÉRATEUR

22
AAPPMA présentes

Organisé sous un nouveau format, ce congrès a permis de créer un dialogue entre pêcheurs et professionnels du milieu. Nous avons recueilli de bons retours et pensons à intégrer davantage de pêcheurs en 2023.

5
élus présents



CHIFFRES-CLÉS

SITE WEB



2 092

Visites Mensuelles

NEWSLETTER

06 newsletters publiées en
2022

Base de données contacts :
8 030 mails

FLASHINFO

Mails : 11426 adhérents
28 Flash infos en 2022

NOUVEAUTÉ

Une page LinkedIn a été
créée.

FACEBOOK



2 225

Nouveaux followers

10 657

Abonnés au total en
2022

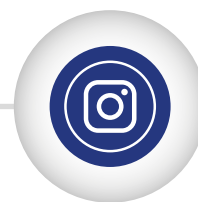
16 696

Visites de la page sur
l'année

1 418 713

Couverture de la page

INSTAGRAM



154

Nouveaux followers

1 596

Followers en tout en
2022

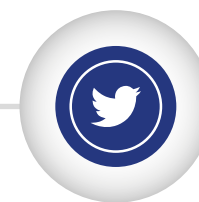
1 128

Visites de la page sur
l'année

11 332

Couverture de la page

TWITTER



5

Nouveaux followers

557

Followers en tout en
2022

200

Visites de la page sur
l'année

1 345

Couverture de la page

DES PUBLICATIONS ET REPORTAGES TOUTE L'ANNÉE DANS LES MÉDIAS TARNAIS

25 Papiers dans la presse écrite (La Dépêche du Midi, le Tarn Libre, Le Journal D'Ici) traitant de l'actualité fédérale et du loisir pêche.



5 reportages diffusés sur France 3 Occitanie

(Ouvertures de pêche, suivi des écrevisses à pattes blanches, inventaires piscicoles....)

De nombreuses interviews sur les radios locales telles que CFM Lacaune et la radio 100%.

D La Dépêche

Graulhet. Premier concours de pêche et label Truites loisir

... à la demande de la société de pêche de Graulhet et avec l'aide et le soutien de la mairie de Graulhet., la Fédération de Pêche du Tarn a...

10 févr. 2022

Pêche : quand la sécheresse vient jouer les trouble-fêtes

4 plans d'eau fermés en 2022 par arrêté préfectoral

Sur le plan départemental, en lien avec le manque d'eau, la campagne de pêche 2022 aura été émaillée par la fermeture de quatre plans d'eau, par arrêté préfectoral, «après concertation avec les AAPPMA», précise **Fabrice Joubert**, directeur de la fédération. Toutefois l'exercice de la pêche n'a pas été suspendu dans les rivières. «Pour être totalement efficace, il aurait fallu interdire la pêche en première catégorie (cours d'eau à truites), dès le mois de mai», poursuit le cadre. Mais la fédération a misé sur la responsabilité des pêcheurs de salmonidés, qui savent se limiter dans les prélèvements.

PISCICOLES Un forain à décroché le pompon

CADRES Allot haut-lieu du calassage des véhicules ?

ALB AIB : "Quitte à se faire saigner autant que ce soit pour la bonne cause"

CHEZ-VOUS

Indiquez le nom de votre commune

LADEPECHE.fr 11°/13° Toulouse Recherche Journal Mon compte Mes Avantages

vendredi 10 mars 2023, Saint-Victor

Publié le 19/11/2022 à 05:00

L'essentiel

Le congrès annuel de la fédération de pêche se tient ce samedi 19 novembre à Cap Découverte. La sécheresse est au cœur des débats.

"2022 a été exceptionnelle avec ces épisodes de sécheresse qui ont fortement impacté le milieu aquatique", reconnaissent Fabien Joubert, le directeur de la fédération de pêche du Tarn et son président Jean Boyer. Hier, à la veille de leur congrès annuel à Cap Découverte, ils ont accepté de dresser le bilan de cette année.

À lire aussi de Environnement

1 Climat. "Pour la vitrine, on plante des arbres mais sur le fond, rien ne change", dénoncent les Amis de la Terre en Haute-Garonne

2 Aéronautique. Une députée écologiste toulousaine veut interdire les vols au-dessus de...

cfm radio

Interviews

Civité de Marlie

Lac de Serviès : futur lieu de préservation de la biodiversité

Les fédérations de pêche et de chasse du Tarn se sont associées pour acheter le lac de Serviès (Tarn) pour en faire une réserve de biodiversité pour la faune et la flore.

Intervi(s) : Fabrice Joubert, directeur de la fédération de pêche du Tarn

Présenté par Marline Bouchet, CFM Lacaune

16 Mai 2022

GÉOPÊCHE ET GUIDE PISCICOLE

GÉOPÊCHE

27 604
visites annuelles en
2022

28 982
visites annuelles en
2021

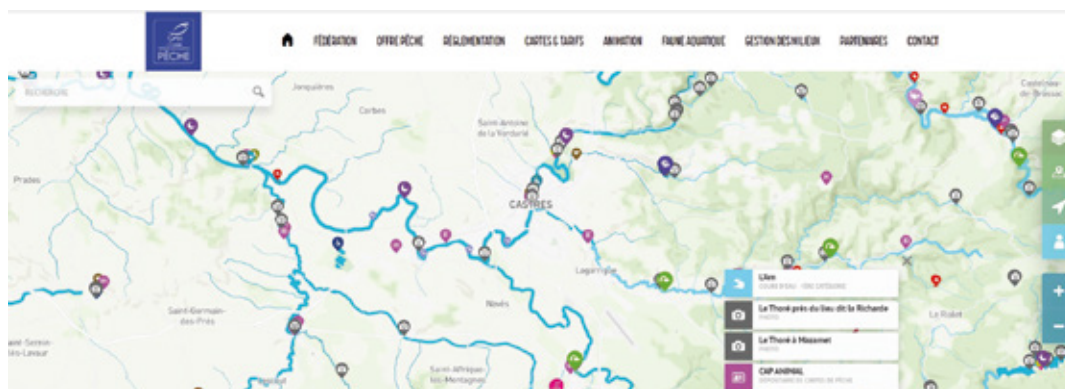
26 516
visites annuelles en
2020

GUIDE PISCICOLE

Le guide piscicole est un outil de communication indispensable pour le pêcheur puisqu'il regroupe toutes les informations et nouveautés réglementaires de l'année à connaître.

Cette année nous avons cessé de le faire parvenir par courrier postal aux pêcheurs qui n'ont pas la possibilité de l'avoir auprès de leur revendeur et AAPPMA, afin de limiter l'usage de papiers et réduire l'emprunte de carbone, elle sera envoyée sous format numérique.

16 500 exemplaires à destination des AAPPMA, des revendeurs, des partenaires... Pour une redistribution aux pêcheurs.



Aperçu du site géopêche



Guides de pêche 2022 imprimés



PISCICULTURE FÉDÉRALE DU PUJOL



PISCICULTURE DU PUJOL

Depuis 1972, la pisciculture du Pujol participe au rayonnement de l'activité pêche dans le Tarn, âgée aujourd'hui de **50 ans**, elle entend poursuivre cette œuvre en se "modernisant" et ceci, avec l'appui d'institutions telles que le CPIE Pays Tarnais, qui nous a assisté cette année dans la mise en place de travaux du canal d'amenée d'eau (8 personnes ont été déployées sur le site).

Ce projet avait trois objectifs majeurs :

- 1/ Améliorer la fourniture en eau de la pisciculture qui avait relativement baissée
- 2/ Protéger l'espace naturel victime d'inondation
- 3/ Développer la production des poissons dans les meilleures conditions.

Au-delà de cela, la pisciculture s'est vue dotée de nouveaux appareils dont un comp-
teur et un élévateur, qui permettent d'alléger la tâche aux pisciculteurs qui devaient,
chaque année, déplacer à bout de bras 30 tonnes de poissons.

PERSONNEL CONCERNÉ

Mickaël BUCHACA
Pisciculteur
(Février- Décembre)

Pierre SÉGUIER
Pisciculteur

LES DOTATIONS EN TRUITES



Truite fario
7 400 Kg

- Echange TRF/AEC : **2 700 kg**
- Production à la pisciculture : **4 700 kg**
- Livraisons assurées par la FD 81.

Truite arc-en-ciel
11 300 Kg

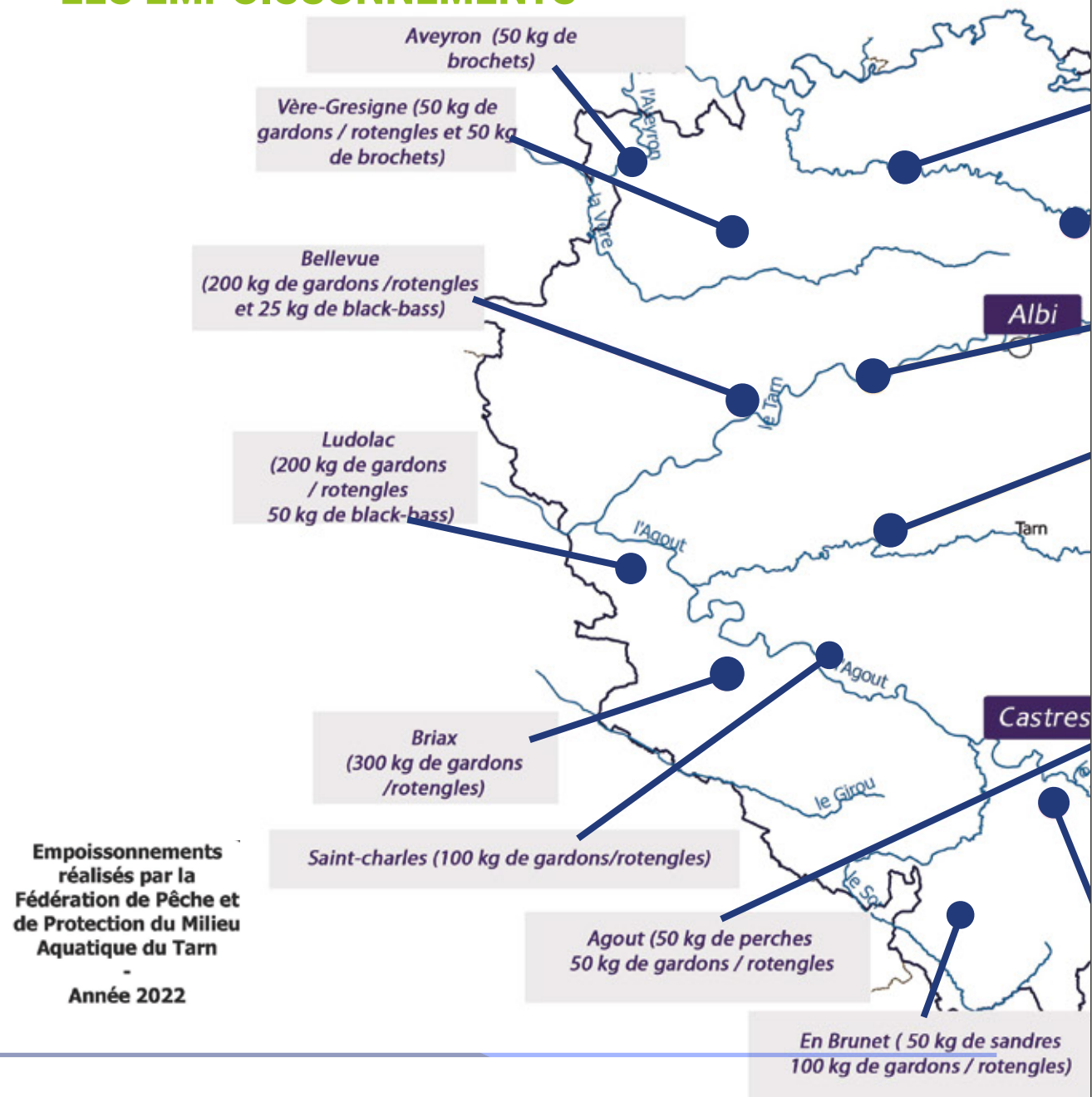


- Echange TRF/AEC : **2 700 kg**
- Achats supplémentaires AAPPMA : **1 300 kg**
- Production et livraisons Vritone : **2 400 kg**
- Livraisons assurées par la FD 81.

Production totale
23 000 Kg



LES EMPOISSONNEMENTS



La Fédération attribue, à titre gratuit, aux AAPPMA du département plusieurs dotations de poissons (hors salmonidés) :

**Le Cérou
(50 kg de perches)**

**L'Endrevié (100 kg de Rotengles /
Gardon et 50 kg de black-bass)**

**Barrage de
Rivières
(100 kg de Sandres)**

**Nabeilhou (25 kg de black-bass et
50 kg de gardons / rotengles)**

**La Bancalié
(100 kg de gardons
/ rotengles)**

Laouzas (200 kg de gardons / rotengles)

**En Laure (50 kg de gardons /
rotengles)**

**Les Mouettes (50 kg de black-bass
250 kg de gardons / rotengles)**



**1 765 kg
de gardons
et rotengles**



**100 kg
de brochets**



**100 kg
de sandres**



**200 kg de
black-bass**





FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE

Fédération du Tarn Pour la
Pêche et la Protection du
Milieu Aquatique



05. 63. 35. 55. 56



federation81@pechetarn.fr
www.pechetarn.fr



3 et 5 rue des Jardins Neufs,
81100 Castres